

Budget 2025 – Décision à l'attention de l'assemblée générale du 3 mai 2024

AvenirSocial a clôturé l'exercice financier 2023 avec une perte d'environ 130'000 francs. Cela s'explique en premier lieu par une diminution des recettes due à des cotisations impayées (env. 45'000 francs), des recettes généralement plus basses liées aux adhésions des membres et des dépenses plus élevées (personnel, régions).

Cela rend impossible d'adopter, lors de l'assemblée générale de mai 2024, un budget pour 2025 qui soit pertinent, réaliste et financièrement acceptable. Il s'avère que la volatilité des recettes a beaucoup augmenté et que l'emploi des fonds n'est donc plus planifiable comme lors des années précédentes.

Le comité a abordé une première fois cette situation particulière lors de sa réunion du 26 janvier 2024 et en a définitivement discuté lors de la réunion du 23 février 2024. En raison des grandes incertitudes et de la difficulté de prévision liée à la situation actuelle, le comité a demandé à la journée de réseau du 22 mars 2024 **de n'adopter le budget 2025 qu'en 2025 et de faire voter l'assemblée générale 2024 en conséquence**. La journée de réseau a accepté la proposition.

Le budget 2025 devrait être traité une première fois lors de la journée de réseau d'août 2024 et adopté à l'attention de l'assemblée générale 2025 lors de la journée de réseau de novembre. Le processus est également adapté en conséquence pour les années suivantes : à partir de 2025, le budget sera toujours adopté par l'assemblée générale pour l'année en cours et non plus, comme auparavant, avec un an d'avance. Cette proposition permet d'anticiper de manière plus réaliste l'imprévisibilité des ressources financières. Le budget est ainsi plus pertinent et assure une meilleure planification des activités de l'association.

En parallèle, un groupe de travail composé de membres du comité et de collaborateur·rice·s du secrétariat général a été constitué afin de planifier et de mettre en œuvre le financement de l'association sur le long terme.

<p>La Journée de réseau demande à l'assemblée générale d'approuver la proposition de modifier le processus budgétaire pour 2025 et, par conséquent, de n'adopter le budget 2025 qu'en mai 2025.</p>
